



© Gaël Kerbaol/INRS

LE CHIFFRE

44

entreprises du département sont ciblées par le programme TMS Pros. Parmi elles, un tiers appartient au secteur de la culture de bananes.

MARTINIQUE

« Des outils pour une prévention pérenne »

LA MARTINIQUE PRÉSENTE un tissu économique composé majoritairement de TPE, avec des productions spécifiques. Évelyne Para, ingénieur-conseil régional en charge de la direction des risques professionnels à la CGSS de la Martinique, nous présente les grands programmes de prévention en cours.

Travail & Sécurité. Avec environ 12000 entreprises et 90000 salariés, le tissu économique de la Martinique est en grande majorité composé de TPE. Comment s'organise la prévention des risques professionnels à l'échelle du département ?

■ **Évelyne Para.** Avec un service prévention composé de sept contrôleurs de sécurité et d'un ingénieur-conseil, il est difficile de suivre toutes ces TPE. D'une part du fait de nos effectifs, d'autre part du fait que les TPE ont souvent peu de ressources et de temps à consacrer à des plans d'action. Le contexte économique est difficile et la priorité des entreprises est parfois leur survie. Elles ont donc besoin d'un accompagnement personnalisé, mais sans qu'il s'agisse de sous-traiter ou d'externaliser la prévention. Nous avons adapté nos modes d'action afin de les toucher.

Quels outils avez-vous développés dans ce cadre ?

■ **É. P.** En 2008, nous avons créé un premier réseau d'intervenants référencés par nos services. Une trentaine de

personnes le constituent. Elles accompagnent les entreprises et les aident à s'approprier des outils, en premier lieu pour réaliser leur document unique d'évaluation des risques (DUER). Les entreprises qui font appel à un intervenant peuvent bénéficier d'une aide financière simplifiée. Depuis, la CGSS reçoit jusqu'à 700 DUER chaque année. Aujourd'hui, les résultats sont encourageants. Nous avons constaté que ces entreprises ont ensuite progressé sur les questions de santé au travail en s'appropriant ces sujets. Or il s'agit d'entreprises que nous n'aurions pas forcément suivies dans notre mission classique.

Un autre réseau de six psychologues du travail a vu le jour il y a quatre ans dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux. Et l'année dernière, un nouveau réseau d'intervenants à l'évaluation des risques professionnels a été créé, dans le cadre du programme national TMS Pros. Nous développons également les partenariats avec les organismes de formation, afin de démultiplier les formations

développés par la branche AT-MP et l'INRS (Prap, Caces, échafaudages...) pour toucher le plus grand nombre de salariés. 8000 salariés sont ainsi formés chaque année via les organismes de formations.

Au niveau régional, vous menez trois programmes d'actions pour la période 2014-2017. Quels sont-ils ?

■ **É. P.** Ils portent respectivement sur les incivilités et violences externes, l'action sociale (aide et soins à domicile, Ehpad, petite enfance) et le management de la santé-sécurité au travail. Ils ont été définis avec les partenaires sociaux à partir de nos statistiques sur les indicateurs d'accidentologie. Pour le plan management de la santé-sécurité, nous avons identifié les entreprises dont la sinistralité était supérieure à la moyenne nationale ou régionale. 1500 entreprises – soit un peu moins de 10% – totalisaient 40% des accidents du travail. Nous leur demandons d'initier une politique SST. Pour ce faire, nous leur proposons une démarche et des outils pour mettre en place

des mesures pérennes, en partant de l'identification de leurs carences. Nous avons adapté la grille nationale afin qu'ils s'auto-évaluent et effectuent une cotation de leurs risques.

Et cela commence à porter ses fruits ?

■ **É. P.** On sent que les lignes bougent. D'ici un mois ou deux, nous pourrions clairement identifier les plus grosses carences. Cela va fonctionner sur le principe du bonus-malus, en fonction des résultats. Là où les cotations sont basses, là où les entreprises ont des difficultés, nous lancerons une démarche d'accompagnement pour les faire progresser. Au total, 31 métiers ont été ciblés. Les actions de terrain de nos contrôleurs seront orientées vers les entreprises ayant besoin de progresser. On observe une vraie culture de prévention s'installer dans les entreprises, elles savent désormais de plus en plus qu'il y a des solutions pour prévenir les risques présents dans leur activité. ■

Propos recueillis par C. R.